

# GUIDE D'ACCUEIL

## Unité d'hospitalisation en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

**Brochure d'information à l'intention  
des usagers et de leurs proches**

Québec 

## Coordonnées

### Hôpital de Saint-Jérôme

290, rue de Montigny,  
Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5T3

Pavillon de santé mentale, 1<sup>er</sup> étage  
Unité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

(450) 432-2777, poste 29000

Télécopieur : (450) 431-1335

Courriel: [hospit.pedopsy.cissslau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:hospit.pedopsy.cissslau@ssss.gouv.qc.ca)

Pour plus d'informations concernant les opportunités de bénévolat, la Fondation de l'Hôpital de Saint-Jérôme et les différentes ressources offertes par le CISSS, veuillez visiter notre site web:

[www.santelaurentides.gouv.qc.ca](http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca)

## Assistance et plaintes

Si tu es insatisfait des soins ou des services rendus, avise le **chef de l'unité** ou son représentant, qui tentera de répondre à tes besoins.

Si tu désires être informé sur tes droits ou que tu as besoin d'accompagnement, tu peux communiquer avec le comité des usagers qui est disponible pour te soutenir et t'assister dans tes démarches :

Par téléphone : 450-432-2777, poste 25105.

Par courriel : [comite.des.usagers.cisssslau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:comite.des.usagers.cisssslau@ssss.gouv.qc.ca)

Si tu n'obtiens pas satisfaction en dépit de tes démarches, tu peux joindre le commissaire aux plaintes et envoyer un formulaire de plainte. Ce formulaire est disponible au poste infirmier.



Crédit image : Pixabay

## Table des matières

<b>Mot de bienvenue</b>	4
<b>L'unité d'hospitalisation</b>	5
Code de vie	5
Plan de traitement	5
Équipe et démarche thérapeutique	6
<b>Séjour</b>	7
Séjour	7
Réveil et coucher	7
Effets personnels	8
Tenue vestimentaire	8
Repas et collations	9
Hygiène	9
Lessive	10
Téléphone	10
Visites	10
Sorties et congés de fin de semaine	11
Loisirs	11
Langage	11
Intimité	11
Tabac, alcool et drogues	12
Prévention des infections	12
Confidentialité	12
Horaire type d'une journée	13
<b>Assistance et plaintes</b>	14
<b>Coordonnées</b>	15

## Mot de bienvenue

L'unité d'hospitalisation en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent vise à stabiliser ta condition, à mieux comprendre ton fonctionnement et, conséquemment, à t'aider dans le choix des actions à poser afin de favoriser ton rétablissement.

Durant ton séjour, les intervenants travailleront avec toi, mais aussi avec tes parents ou tuteurs, dans une démarche de stabilisation de ton état, et ce, afin d'éviter une rechute ou une détérioration de ton état de santé.

Le but des intervenants est de te fournir une assistance ainsi que des soins et des services de qualité, adaptés à ta condition, dans un environnement sécuritaire où ta dignité et tes droits sont respectés.

Nous t'encourageons à faire part de tes préoccupations aux intervenants de l'unité. Ceux-ci se feront toujours un plaisir de t'assister avec empathie et professionnalisme.

L'équipe de l'unité d'hospitalisation

\* Le mot enfant désigne les personnes de 0 à 17 ans.

## Exemple d'horaire d'une journée

(L'horaire peut varier selon le plan de traitement individualisé)

8h00 : Lever / déjeuner / hygiène

9h00 : Activités thérapeutiques / rencontre avec les intervenants

10h15 : Collation

10h45: Temps scolaire

12H00 : Dîner

12h45 : Temps de chambre et de réflexions

13h30 : Temps scolaire

14h30 : Collation

14h45 : Activités thérapeutiques / rencontre avec les intervenants

15h45 : Temps de chambre et de réflexions

16h30: Temps libre structuré

17h00 : Souper

17h45 : Temps libre structuré / téléphone

19h00 : Douche

19h30 : Collation

21h00: Coucher



Crédit image : Pixabay

## Tabac, alcool et drogues

L'usage du tabac est interdit pour les usagers et les visiteurs de l'unité. Il est possible d'obtenir une prescription de timbres ou de gommes anti tabagiques au besoin. Les drogues et l'alcool sont aussi interdits à l'unité.

## Prévention des infections

Dans un établissement de santé, les contacts constituent un risque de transmission de microbes ou d'infections. Ainsi, il est important de te laver les mains régulièrement, notamment avant chaque repas. De même, tu dois aviser les intervenants si tu as des symptômes inhabituels comme de la toux, de la diarrhée, des frissons ou des maux de gorge.



Crédit image : Pixabay

## Confidentialité

À l'unité, dans le but de respecter les droits de la personne, l'utilisation du cellulaire, de matériel audiovisuel, et d'appareils à enregistrer n'est pas autorisée, autant pour toi que pour tes visiteurs.

## Code de vie

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'unité, des règles de base constituant un « code de vie » doivent être respectées. Ce code de vie est simple et vise :

- Le respect de soi;
- Le respect des autres;
- Le respect du matériel\*;
- L'engagement dans ta démarche de soins;
- Le respect de la confidentialité;
- La gestion des conflits de manière constructive;
- La présence quotidienne.



Crédit image : Pixabay

\*En cas de bris de matériel, tu seras tenu responsable et tu devras réparer ton geste.

## Plan de traitement

À l'unité, chaque enfant a son plan de traitement individualisé incluant un volet familial et de groupe. Ce plan est élaboré en lien avec tes forces et tes défis. L'élaboration et la mise en place de ce plan de traitement sont faites en compagnie de l'équipe multidisciplinaire avec ta collaboration et celle de ta famille.

## Équipe et démarche thérapeutique

Notre équipe est formée de psychiatres de l'enfant et de l'adolescent, d'infirmiers, de psychoéducateurs, d'éducateurs spécialisés, de psychologues, de travailleurs sociaux et d'enseignants.

Rencontre d'évaluation : Dans les 48 heures suivant ton hospitalisation, une rencontre est prévue à laquelle participent habituellement tes parents ou tuteurs, ton psychiatre, de même que des membres de ton équipe de soins. Elle sera organisée afin d'évaluer tes besoins en lien avec les motifs de ton hospitalisation.

Rencontres individuelles : Durant ton hospitalisation, tu bénéficieras de rencontres individuelles par un psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, par une infirmière ainsi que par l'équipe de professionnels de l'unité selon tes besoins.

Activités quotidiennes : Des activités thérapeutiques en groupe te seront proposées selon ton plan d'intervention et tes objectifs d'hospitalisation. Il est donc de ta responsabilité de t'engager et de participer aux activités que l'on te propose.

Activités scolaires : Tes activités scolaires pourraient être maintenues, selon ton état de santé et seront assurées par un enseignant du Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord.

## Sorties et congés de fin de semaine

Pendant ton séjour, si ton état le permet, il te sera proposé de passer du temps avec tes proches dans ton milieu de vie. Il s'agit d'une étape importante dans la démarche thérapeutique, soit la réintégration progressive dans ton milieu en vue d'un retour complet. Ces congés seront décidés en équipe et prescrits par le psychiatre de l'enfant et de l'adolescent.

## Loisirs

Selon l'horaire de l'unité, il y aura des périodes d'activités organisées.

## Langage

Le respect est l'une de nos valeurs premières. Ainsi, nous te demandons de communiquer en utilisant des propos adéquats.

## Intimité

Aucun comportement à connotation intime ou sexuelle n'est autorisé avec les autres enfants ou adolescents de l'unité.



Crédit image : Pixabay

## Lessive

Nous demandons que la lessive soit faite à domicile par tes proches. Les vêtements et les objets sales seront remis aux parents ou aux tuteurs et devront être rapportés lorsque propre.



Crédit image : Pixabay

## Téléphone

Un téléphone est mis à ta disposition sur l'unité entre 9h et 20h30 pour communiquer avec tes proches, seuls tes parents et ta fratrie seront permis. Il est possible que des périodes d'appels prédéterminées soient prévues à l'horaire de la journée.

Afin que chaque personne ait son temps privilégié de téléphone, la durée des appels est de 15 minutes.

## Visites

Il y a des temps de prévus durant la semaine et la fin de semaine afin que tu puisses voir tes parents et ta fratrie. Aucun autre visiteur est autorisé sur l'unité. Informe-toi auprès de l'équipe pour savoir les jours et le temps alloués.

## Séjour

À ton arrivée, par mesure de sécurité, une fouille de tes effets personnels sera faite. Au besoin, elle pourra se répéter en cours de séjour. De plus, tous les effets qui sont apportés par tes proches seront soumis à une fouille sommaire.

Les objets non admissibles seront remis à ta famille. Aucun médicament personnel ou en ventre libre ne sera autorisé sur l'unité.

Les portes d'armoire et les tiroirs de bureau sont barrés en tout temps. Lorsque requis, ils seront ouverts par le personnel puis se devront d'être verrouillés par la suite.

## Réveil et coucher

Il est important de respecter l'horaire établi. Le soir, tu dois faire tes soins d'hygiène personnelle et prendre ta médication afin qu'à l'heure du coucher, tu sois dans ta chambre en vêtements de nuit. Durant cette période, il est possible pour toi de faire une activité calme dans le respect des autres présents dans l'unité.

## Effets personnels

Il est conseillé de conserver que le strict nécessaire, car le centre hospitalier ne peut être tenu responsable de la perte, du bris ou du vol de tes effets personnels.

Une liste des effets obligatoires et permis te sera remise à l'admission. à l'unité d'hospitalisation est sujet à une évaluation de sa dangerosité par le personnel.

Certains objets peuvent être confisqués ou mis sous clé pour ta sécurité et celle des autres patients.

Aucun objet ou affiche ne peut être fixé au mur de ta chambre sans le consentement de l'équipe de soins.

Aucun prêt, échange, don d'objets ou de vêtements n'est autorisé.



Crédit image : Pixabay

## Tenue vestimentaire

Par respect de soi et des autres, une tenue vestimentaire adéquate est exigée en tout temps.

Si tu as des marques d'automutilations visibles, les intervenants te demanderont de les couvrir.

## Repas et collations

Les repas et les collations sont fournis à l'unité. Les repas doivent être pris aux heures indiquées à l'horaire, à la salle à manger.

Aucun aliment ou breuvage provenant de l'extérieur ne sera accepté sur l'unité.

Aucun aliment n'est permis dans les chambres.



Crédit image : Pixabay

## Hygiène

Une période quotidienne est prévue pour prendre un bain ou une douche. La période de rasage est autorisée avec la supervision d'un intervenant.

L'utilisation du sèche-cheveux et d'un fer à cheveux est autorisée uniquement sous la supervision d'un intervenant au salon ou à la cuisine.



Crédit image : Pixabay



Crédit image : Pixabay